

# I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## Soins de Santé

Circulaire OA n° 2018/59 du 26 février 2018

395/458

En vigueur à partir du 1 janvier 2018

## PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS - Changement de numéro de 2 maisons médicales au 01/01/2018

Conformément à la décision prise en Commission d'Informatique du 6 juillet 2017, 2 maisons médicales se voient dans l'obligation de changer de numéro d'identification au **01/01/2018**.

Il s'agit de :

- **Maison Médicale Le Car d'Or** (anciennement 8 53501 02 111) dont le numéro devient **8 99501 77 111** ;
- **Geneeskunde voor het Volk Deurne** (anciennement 8 11501 01 101) dont le numéro devient **8 99502 76 101**.

Pour leurs facturations, il a été convenu :

- d'indiquer le **nouveau numéro** pour toutes les **prestations** ayant une **date** **>=** **01/01/2018** (exemple : les forfaits du mois de janvier 2018) ;
- de continuer à indiquer l'**ancien numéro** des **prestations** ayant une **date** **<=31/12/2017** (exemple : une correction ayant trait au mois de décembre 2017).

Cela signifie également qu'à partir de début 2018, tous les **nouveaux** formulaires d'inscription, attestations de soins donnés, lettres à en-tête,... doivent porter le nouveau numéro.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

# I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## Soins de Santé

Circulaire OA n° 2018/61 du 26 février 2018

395/460

## PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS

Nous portons à votre connaissance qu'à partir du 01-01-2018, le mode de paiement forfaitaire sera applicable aux bénéficiaires qui sont inscrits à la maison médicale suivante:

**ÄRZTEHAUS KLOSTERSTRASSE - PRAXIS FÜR ALLGEMEINMEDIZIN**  
**Am Herrenbrühl 23**  
**4780 SANKT-VITH**

La maison médicale est composée des dispensateurs de soins suivants :

### Médecins:

SCHORKOPS ELLEN  
WIESENBACHSTRASSE, 28 B  
4780 SAINT-VITH

1-66676-67-004

WESTENBOHM PAUL-ANDRE  
WEHDRIGGASSE, RODT, 14  
4780 SANKT VITH

1-65217-71-004

CHOFFRAY JEAN-LUC  
AM HERRENBRUHL, 23  
4780 SAINT-VITH

1-64903-94-004

### Infirmiers/Infirmières:

SCHRODER SONJA  
RODT, 48 A  
4784 SAINT VITH

4-61287-45-401

GENNEN ANNETTE  
AM HEUENLUIHL, 23  
4780 SANKT VITH

4-21475-29-408

A partir du 01-01-2018, les dispensateurs de soins précités ne pourront plus dispenser les prestations visées par le forfait contre paiement à l'acte sauf exceptions prévues dans les règles générales du paiement forfaitaire.

Nous vous signalons que le numéro attribué à la maison médicale est structuré comme suit :  
**'8-63508-83-101'**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

# **I.N.A.M.I.**

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## **Soins de Santé**

Circulaire OA n° 2018/62 du 26 février 2018

395/461

## **PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS - EXTENSION DE L'OFFRE DE SOINS**

Nous portons à votre connaissance qu'à partir du 01/01/2018 l'extension de l'offre aux soins de kinésithérapie a été accordée à la Maison Médicale Globule et que l'adresse est modifiée.

**MAISON MEDICALE GLOBULE**  
**Avenue des Glycines 11**  
**1030 BRUXELLES**

Le kinésithérapeute qui fait partie de la maison médicale et ne peut plus porter en compte à l'acte les prestations sauf les dérogations prévues par les règles est :

VINCENT LAURE  
RUE DE NIVELLES 9  
1435 MONT-SAINT-GUIBERT

N° INAMI : 5-43087-16-527

Le numéro attribué à la maison médicale devient donc :

**'8-26513-24-111**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

# **I.N.A.M.I.**

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## **Soins de Santé**

Circulaire OA n° 2018/63 du 26 février 2018

395/462

## **PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS - EXTENSION DE L'OFFRE DE SOINS**

Nous portons à votre connaissance qu'à partir du 01/01/2018 l'extension de l'offre aux soins de kinésithérapie a été accordée à la Maison Médicale 'Centre Médical des Palais'.

**CENTRE MEDICAL DES PALAIS**  
**Rue des Palais 57**  
**1030 BRUXELLES**

Les kinésithérapeutes qui font partie de la maison médicale et ne peuvent plus porter en compte à l'acte les prestations sauf les dérogations prévues par les règles sont :

HERRERO FERNANDEZ JAVIER  
RUE D'ALSACE LORRAINE 8B /A  
1050 BRUXELLES

N° INAMI : 5-45064-76-527

HUNIN CHLOE  
RUE DU TILLEUL 195 / A  
1140 EVERE

N° INAMI : 5-44262-05-527

Le numéro attribué à la maison médicale devient donc :

**'8-26503-34-111**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

# **I.N.A.M.I.**

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## **Soins de Santé**

Circulaire OA n° 2018/64 du 26 février 2018

395/463

## **PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS - EXTENSION DE L'OFFRE DE SOINS**

Nous portons à votre connaissance qu'à partir du 01/01/2018 l'extension de l'offre aux soins infirmiers a été accordée à la maison médicale :

**PRAKTIJKHUIS BAARLE**  
**Pastoor Van Herdegomstraat 17**  
**2387 BAARLE-HERTOG**

Les infirmières qui font partie de la maison médicale et ne peuvent plus porter en compte à l'acte les prestations sauf les dérogations prévues par les règles sont :

HUIJSMANS CONNY  
KAPELSTRAAT 42  
2387 BAARLE-HERTOG

N° INAMI : 4-10283-07-408

VAN SAS CATHARINA  
SCHOOLSTRAAT 2  
2381 WEELDE

N° INAMI : 4-50082-95-541

DE BOER MECHLINA  
KLINKSTRAAT 24 / 7  
2300 TURNHOUT

N° INAMI : 4-90667-79-408

Le numéro attribué à la maison médicale devient donc :

**8-13500-39-101**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

Avenue de Tervueren 211 B-1150 Bruxelles  
Prestataires

Tél.: 02 739 71 11 Fax: 02 739 72 91  
WU 1.28.05.00



# **I.N.A.M.I.**

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## **Soins de Santé**

Circulaire OA n° 2017/65 du 26 février 2018

395/464

## **PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS**

Nous portons à votre connaissance qu'à partir du 01-01-2018, le mode de paiement forfaitaire sera applicable aux bénéficiaires qui sont inscrits à la maison médicale suivante :

***MAISON MEDICALE DE WAND  
avenue de la Brise 48  
1020 BRUXELLES***

La maison médicale est composée des dispensateurs de soins suivants :

### Médecins:

HAKOUA NGUEUGA LINDA  
SACKWEG, 130  
1700 DILBEEK

1-77659-45-003

MEHMED AYSHE  
RUE DE LA RESISTANCE 1 / 2  
1140 EVERE

1-95508-44-000

### Kinésithérapeutes:

MALOENS EMILIE  
KOMATSULAAN, 43  
1800 VILVOORDE

5-44837-12-527

### Infirmiers/Infirmières:

TSHITAMBA ZELIA  
AVENUE JEAN BAPTISTE DEPAIRE, 3 / B006  
1020 LAEKEN

4-12747-35-401



A partir du 01-01-2018, les dispensateurs de soins précités ne pourront plus dispenser les prestations visées par le forfait contre paiement à l'acte sauf exceptions prévues dans les règles générales du paiement forfaitaire.

Nous vous signalons que le numéro attribué à la maison médicale est structuré comme suit :  
**'8-26535-02-111'**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

# I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## Soins de Santé

Circulaire OA n° 2017/66 du 26 février 2018

395/465

## PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS

Nous portons à votre connaissance qu'à partir du 01-01-2018, le mode de paiement forfaitaire sera applicable aux bénéficiaires qui sont inscrits à la maison médicale suivante :

**MAISON MEDICALE SAINT-GUIDON**  
**avenue Paul Janson 44**  
**1070 BRUXELLES**

La maison médicale est composée des dispensateurs de soins suivants :

### Médecins:

ZEKHNINI MOHAMMED  
RUE GUILLAUME LEKEU, 43 / 0003  
1070 ANDERLECHT

1-97446-46-003

WASHIWAPA MUZEMBE RACHEL  
RUE L. VAN BEETHOVEN, 22 / 6  
1070 ANDERLECHT

1-96994-13-003

FEKIH AHMED MOHAMED  
PLACE JOURDAN, 45  
1040 ETTERBEEK

1-78641-33-000

### Infirmiers/Infirmières :

ENARA NZIALU MINDU JULIENNE  
PARC DU PETERBOS, 18 / A619  
1070 ANDERLECHT

4-20834-47-401

A partir du 01-01-2018, les dispensateurs de soins précités ne pourront plus dispenser les prestations visées par le forfait contre paiement à l'acte sauf exceptions prévues dans les règles générales du paiement forfaitaire.

Nous vous signalons que le numéro attribué à la maison médicale est structuré comme suit :  
**'8-28516-58-101'**

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder  
Directeur général.

Annexes : nihil

# **I.N.A.M.I.**

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

## **Soins de Santé**

Circulaire OA n° 2018/151 du 7 mai 2018

395/466

## **PAIEMENT FORFAITAIRE DE CERTAINES PRESTATIONS AUTORISATION DE DEROGATION - APPLICATION AR 23/04/2013, ARTICLE 15**

Nous portons à votre connaissance que les dérogations suivantes sont admises :

### **WGC Malpertuus à 9000 GENT – 8-44509-70-111**

Dans le cadre de la prise en charge des assurés possesseurs d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Date d'application : 1er novembre 2016.

Limitations : 31 octobre 2017 ;  
non-cumul avec une intervention du pays d'origine ;  
fin de validité de la CEAM.

Possibilité de prolongation : après transmission du cadastre des contacts à la Commission, au plus tard pour le 1er novembre 2017.

Pour tous les prestataires.

### **WGC Watersportbaan à 9000 GENT – 8-44506-73-101**

Dans le cadre de la prise en charge des assurés possesseurs d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Date d'application : 1er janvier 2017.

Limitations : 31 décembre 2017 ;  
non-cumul avec une intervention du pays d'origine ;  
fin de validité de la CEAM.

Possibilité de prolongation : après transmission du cadastre des contacts à la Commission, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour tous les prestataires.

**WGC Rabot à 9000 GENT – 8-44505-74-111**

Dans le cadre de la prise en charge des assurés possesseurs d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Date d'application : 1er janvier 2017.

Limitations : 31 décembre 2017 ;  
non-cumul avec une intervention du pays d'origine ;  
fin de validité de la CEAM.

Possibilité de prolongation : après transmission du cadastre des contacts à la Commission, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour tous les prestataires.

**WGC De Regent à 2060 ANTWERPEN – 8-11504-95-101**

Dans le cadre de la prise en charge des assurés possesseurs d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Date d'application : 1er août 2017.

Limitations : 31 juillet 2018 ;  
non-cumul avec une intervention du pays d'origine ;  
fin de validité de la CEAM.

Possibilité de prolongation : après transmission du cadastre des contacts à la Commission, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> août 2018.

Pour tous les prestataires.

**WGC De Bruggen à 8000 BRUGGE – 8-31500-81-101**

Dans le cadre de la prise en charge des assurés possesseurs d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie.

Date d'application : 1er septembre 2017.

Limitations : 31 août 2018 ;  
non-cumul avec une intervention du pays d'origine ;  
fin de validité de la CEAM.

Possibilité de prolongation : après transmission du cadastre des contacts à la Commission, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Pour tous les prestataires.

**Maison Médicale Visa Santé à 1200 BRUXELLES – 8-26534-03-101**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, fréquentant les Centres de planning familial 'Plan F' et 'Séverine'

Date d'application : 1er novembre 2016.

Pour le Docteur Aurore LEFERE, n° INAMI : 1-86085-58-004.

**Maison Médicale du Maelbeek à 1040 BRUXELLES – 8-27503-04-111**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, fréquentant le centre intergénérationnel 'les Trois Pommiers' à 1040 Bruxelles.

Date d'application : 1er janvier 2017.

Pour les Docteurs :

Claire GHEUR, n° INAMI 1-97973-04-004  
 Anne DILLE, n° INAMI 1-26790-86-004  
 Béatrice NAVEAU, n° INAMI 1-97195-06-004  
 Bénédicte ROEGIERS, n° INAMI 1-29105-02-004  
 Pierre-Yves VAN GILS, n° INAMI 1-29466-29-003  
 Laurent VANNESTE, n° INAMI 1-85714-41-004

**Maison Médicale du Maelbeek à 1040 BRUXELLES – 8-27503-04-111**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, fréquentant le 'Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales' à 1000 Bruxelles.

Date d'application : 1er janvier 2017.

Pour les Docteurs :

Claire GHEUR, n° INAMI 1-97973-04-004  
 Anne DILLE, n° INAMI 1-26790-86-004  
 Béatrice NAVEAU, n° INAMI 1-97195-06-004  
 Bénédicte ROEGIERS, n° INAMI 1-29105-02-004  
 Pierre-Yves VAN GILS, n° INAMI 1-29466-29-003  
 Laurent VANNESTE, n° INAMI 1-85714-41-004

**Collectif de Santé de Charleroi Nord à 6000 CHARLEROI – 8-52501-32-101**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, fréquentant les centres pour usagers de drogues 'Diapason-Transition' à 6000 Charleroi.

Date d'application : 1er mai 2017.

Pour le Docteur Saidja VAN DE STEENE, n° INAMI : 1-19536-65-004.

**Maison Médicale Cassiopée à 1030 BRUXELLES – 8-26523-14-111**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, fréquentant le Planning familial 'Bureaux de quartiers' à 1030 Bruxelles.

Date d'application : 1er mai 2017.

Pour le Docteur Florence VERHEGGHEN, n° INAMI : 1-77362-51-004.

**WGC De Bruggen à 8000 BRUGGE – 8-31500-81-101**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, en support à doctors4doctors.

Date d'application : 1er février 2017.

Pour le Docteur Dominique VERVAECK, n° INAMI : 1-33693-70-004

**WGC De Bruggen à 8000 BRUGGE – 8-31500-81-101**

Dans le cadre de la prise en charge des patients non inscrits à la maison médicale susmentionnée, requérant les services du Docteur Vervaeck dans l'optique d'accouchements « naturels ».

Date d'application : 1er février 2017.

Pour le Docteur Dominique VERVAECK, n° INAMI : 1-33693-70-004

Le Fonctionnaire Dirigeant,

A. Ghilain  
Directeur général a.i.

Annexes : nihil